

**D E C E S .**

En cette ville, le 27 du courant, Dame Marie Marguerite Lacorne de Chapt de St. Luc, épouse de Jacques Viger, Ecuyer. Elle laisse, pour déplorer sa perte, un grand nombre de parens et d'amis qu'elle savait intéresser tout-à-fait par sa douceur et les charmes de sa conversation. Cette perte est vivement sentie par les petites filles de l'École de St. Jacques qu'elle présidait, en qualité de Directrice, depuis plus de 15 ans.

**ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE,  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.**

TOUS les membres de l'Association ST. JEAN-BAPTISTE (c'est-à-dire les personnes qui ont inscrit leurs noms sur le livre) sont invités de se trouver à une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra, conformément aux réglemens, LUNDI prochain le 2 JUIN, afin de procéder à la nomination des divers officiers et du Comité de Régie de la dite association, pour l'année prochaine.

L'assemblée aura lieu à 7½ heures précises, au grand salon de l'Académie de Mme HILL, rue St. Jean Baptiste, maison en brique vis-à-vis la nouvelle bâtisse des dames de la congrégation.

Les personnes qui désirent devenir memores de l'association pourront s'y agréger en signant les réglemens chez J. BOULANGER, écrivain, rue St. Paul, ou en s'adressant aux Percepteurs des différentes sections.

LUDGER DUVERNAY,  
Commissaire-Ordonnateur.

30 mai.

Un Instituteur marié, capable d'enseigner le Français et l'Anglais, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. et même la langue latine, s'il était besoin, pouvant aussi remplir la charge de chantre, demande une place. S'adresser à ce bureau.

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le Français, l'Arithmétique, quelques notions d'Histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. S'adresser à M. le Curé de St. Jude.

**NOUVEAU PENSIONNAT.**

MADAME H. E. CLARKE, nouvellement arrivée au Canada, désire apprendre aux pères et mères, qu'elle vient d'ouvrir une école de demoiselles à Chambly, place justement renommée pour la beauté de ses sites, et la salubrité de son air.

Ayant passé toute sa vie, soit à Paris, soit à Londres, toujours dans l'Education, MME. H. E. CLARKE croit pouvoir certifier qu'elle est à même de donner pleine et entière satisfaction à tous les parens qui voudront bien la favoriser de leur confiance; et afin de rendre son établissement plus parfait, la Directrice s'est adjointe Mlle. Lacombe, qui a passé ses examens à Paris, sa ville natale, ou elle a obtenu de l'Université le Diplôme d'Institutrice, Diplôme qui lui donnait le droit de tenir une École à son propre compte, droit dont elle a usé pendant près de dix ans.

Avec ces avantages, rarement réunis aussi loin de la France, MME. H. E. CLARKE ose affirmer que les jeunes personnes, confiées à ses soins, auront l'occasion d'apprendre le français dans sa plus grande pureté, aussi bien que l'anglais, qui sera commis aux soins de son mari.

Former ses élèves à la vertu, développer en elles les qualités qui doivent les rendre, un jour, utiles dans leur ménage, et agréables à la Société, tel a toujours été, et tel sera toujours le but de la sollicitude toute spéciale de MME. H. E. CLARKE.

LA RELIGION, base fondamentale de toute bonne Education, sera soigneusement inspirée par les Maîtresses, et expliquée par le savant et respectable M. Mignault, curé de Chambly.

Il y a un très grand jardin pour les récréations. Il sera pris, aussi, un soin tout particulier de la santé des élèves, qui mangeront à la même table que les maîtresses, et qui auront, comme elles, une nourriture saine et abondante.

**OBSERVATIONS.**

LE PRIX DE LA PENSION variant selon l'âge et le degré d'instruction de l'élève, MME. H. E. CLARKE traite de gré à gré avec les parens.—Chaque trimestre se paie d'avance, et tout trimestre commencé se paie entièrement.

LES OBJETS d'Enseignement compris dans la Pension sont la Lecture, l'Écriture, les calculs, la connaissance approfondie de la langue Française l'analyse grammaticale et logique, la langue Anglaise, l'Histoire sainte, ancienne et moderne, la Géographie, la Mythologie, et le Style, ainsi que l'ouvrage à l'aiguille.

LES MAÎTRES d'agrément, tels que ceux de Musique, de Dessins, de Danse, etc., se paient séparément, aussi bien que les ouvrages de fantaisie, comme heroderie fine, tableaux en perles, tapisserie en soie ou en laine, etc.

Pour les renseignements s'adresser à M. MIGNAULT, Curé de Chambly.

**ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.**

CHAPELEAU & LAMOTHE,  
Rue Ste-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et du CANADA GAZETTE.

**P R O S P E C T U S**

DE LA  
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE  
*Carte Géographique*  
DU  
CANADA  
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.  
PAR  
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangemens pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

FREINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY,  
Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.